



# LA GESTION DE L'EAU

## ENQUÊTE AUPRÈS DE LA FILIÈRE ÉQUINE



Par **Laurie BRIOT** (IFCE), **Agata RZEKĘĆ** (IFCE), **Charlotte FUSTEC** (Conseil des Chevaux de Normandie et label EquuRES)

### INTRODUCTION

Soumise à de plus en plus de tensions, l'eau est aujourd'hui une ressource qu'il est nécessaire de préserver et dont la gestion doit être raisonnée. En effet, la place de l'eau, à la fois dans les systèmes agricoles mais également sportifs, est de plus en plus débattue. La prise en compte de l'aspect quantitatif mais aussi qualitatif de l'eau selon les usages est grandissante et nécessite une sensibilisation accrue des usagers professionnels ou amateurs de la filière. L'étude présentée ici fait un état des lieux des pratiques autour de l'utilisation de l'eau dans la filière équine via des enquêtes menées en 2021. Elle se focalise plus particulièrement sur l'eau d'abreuvement des chevaux avec un zoom sur l'eau de pluie afin d'identifier les freins et les motivations à l'utilisation de cette source d'eau en tant qu'eau de boisson.

### CONTEXTE

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, le cycle de l'eau se voit perturbé. Cela entraîne l'apparition de phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents et de plus grande intensité. Plusieurs indicateurs relevés dans les rapports de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) et du Ministère de la transition écologique traduisent ce dérèglement (2018, 2022<sup>a</sup> et 2022<sup>b</sup>) (cf. figure 1).

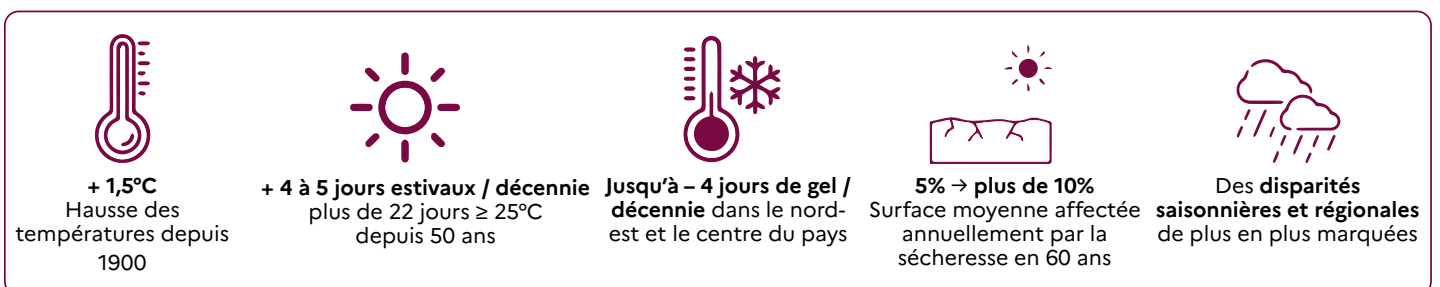


Figure 1 / Présentation de quelques indicateurs montrant les effets du changement climatique (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique / Ministère de la transition écologique | 2018, 2022<sup>a</sup> et 2022<sup>b</sup>)

Les disponibilités en eau sont ainsi de moins en moins prévisibles et fluctuent davantage au cours d'une année. La tension vis-à-vis de cette ressource est de plus en plus palpable. L'année 2022 a notamment été une année « record ». Elle se caractérise comme l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900.

De même, les précipitations ont été peu abondantes, avec des cumuls déficitaires de 10 à 40% sur la quasi-totalité du territoire métropolitain (Météo France, 2023). Cela a inévitablement entraîné la mise en place de restrictions plus ou moins marquées selon les régions, pour limiter les prélèvements et préserver la ressource. Le niveau des nappes phréatiques début 2023 posait également question, avec des niveaux particulièrement bas pour un mois de janvier.

Repenser nos manières d'agir quant à la préservation et à l'utilisation de cette ressource est essentiel. La place de l'eau, à la fois dans les systèmes agricoles mais également sportifs, est de plus en plus débattue. De même, la prise en compte, à la fois de l'aspect quantitatif mais aussi qualitatif de l'eau selon les usages, est grandissante et nécessite une sensibilisation accrue des usagers professionnels ou amateurs de la filière.

Aujourd'hui, environ **32,8 milliards de m<sup>3</sup> d'eau** (en moyenne sur la période 2010-2019) sont **prélevés chaque année** (Commissariat général au développement durable, 2023<sup>b</sup>). L'eau prélevée comprend à la fois l'eau consommée, c'est-à-dire l'eau non restituée aux milieux aquatiques, mais également l'eau restituée directement après utilisation. Un total de **4,1 milliards de m<sup>3</sup> d'eau douce** est consommé.

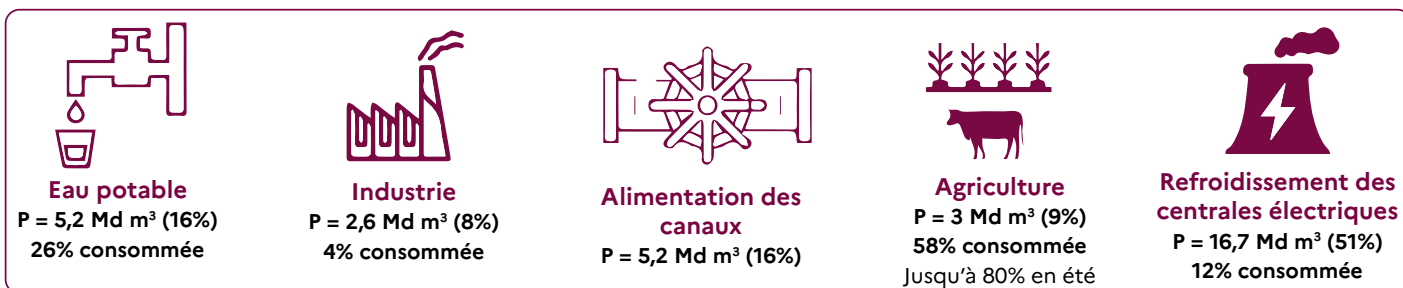


Figure 2 / Eau prélevée et consommée selon les différents usages (d'après Commissariat général au développement durable, 2023<sup>b</sup>) | P = Prélèvements

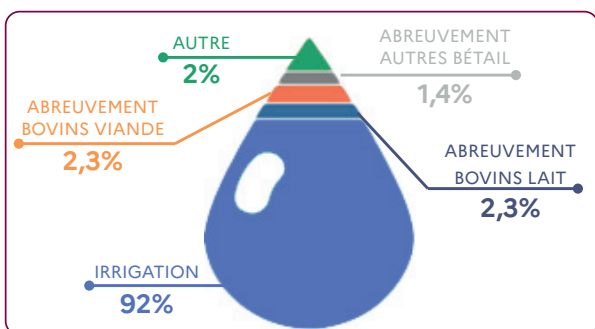


Figure 3 / Répartition des prélèvements d'eau par le secteur agricole en France, en 2010, sur un total de 5,28 milliards de m<sup>3</sup> d'eau (Carteau *et al.*, 2010 cité dans IDELE *et al.*, 2018)

L'agriculture est le 4<sup>ème</sup> poste de prélèvement d'eau et représente 9% du volume d'eau total prélevé (cf. figure 2). En revanche, l'agriculture est la 1<sup>ère</sup> activité consommatrice d'eau, avec plus de 50% de l'eau qui n'est pas restituée au milieu. Les usages de l'eau en agriculture sont majoritairement l'irrigation des cultures, l'abreuvement des animaux et le nettoyage des bâtiments et du matériel (Commissariat général au développement durable, 2023<sup>b</sup>) (cf. figure 3). Limiter l'irrigation en été est donc un enjeu primordial. En 2020, 7,3% des surfaces agricoles étaient irriguées - particulièrement les cultures de maïs - contre 5,8% en 2010, principalement dans la moitié sud de la France.

L'eau représente **60% du poids du cheval**, soit **300 L** pour un animal de 500 kg. Elle est le premier nutriment des animaux. La [consommation journalière](#) d'un cheval est estimée **entre 20 et 60 litres d'eau** et peut varier selon plusieurs facteurs comme la teneur en eau des aliments ingérés, les conditions météorologiques, le stade physiologique, l'exercice ou encore certaines affections. Il est ainsi indispensable d'assurer un approvisionnement en eau à la fois en quantité mais également en [qualité](#) suffisantes. Concernant ce dernier aspect, il est important de savoir qu'**aucune norme de « potabilité animale » existe**. Seules des recommandations sont émises. Très peu d'études ont été menées chez les équidés dans ce domaine. Les références et seuils concernent souvent toutes les espèces de rente. Des tolérances de qualité sont possibles par rapport à une eau destinée à la consommation humaine. En termes microbiologiques, les [Groupements de Défense Sanitaire \(GDS\)](#) recommandent une absence de tout germe d'origine fécale dans l'eau d'abreuvement (*Escherichia Coli*, entérocoques intestinaux). En termes physico-chimiques, les chevaux étant très sensibles au goût et à l'odeur, certains éléments minéraux comme le sodium (Na), le potassium (K), le calcium (Ca) ou le magnésium (Mg) peuvent altérer la saveur de l'eau et entraîner une diminution de la consommation d'eau par les équidés.

Le changement climatique nous amène à repenser nos manières d'agir et à être plus vigilant quant à la préservation et à l'utilisation de la ressource en eau. Récupérer et utiliser [l'eau de pluie](#) sur son exploitation peut être une opportunité. Cette eau est déminéralisée et sa qualité est fonction de la composition de l'atmosphère, des différentes surfaces sur lesquelles elle va ruisseler et enfin de son stockage. L'eau de pluie peut être une source alternative au réseau d'eau potable pour des usages tels que l'arrosage des aires de travail ou des espaces verts. Pour l'abreuvement, aucune étude n'a été menée sur l'impact potentiel sur la santé des équidés.

Aujourd'hui, il n'existe pas de référence de consommation d'eau pour le cheptel équin français. Plusieurs projets régionaux (projets [CERCEAU](#) et [ASSECC](#)) sont en cours pour tenter d'acquérir des références chiffrées.

Le projet **Chev'Eau** s'inscrit dans la même dynamique, mais dans une démarche plus qualitative. L'objectif était de réaliser un état des lieux des pratiques autour de l'utilisation de l'eau dans la filière équine, en se focalisant sur l'abreuvement des chevaux, avec un zoom sur l'eau de pluie afin de voir les freins et les motivations à l'utilisation de cette ressource en tant qu'eau de boisson. Ce projet a été mené en partenariat avec le label [EquuRES](#).

## MATÉRIELS ET MÉTHODES

Dans un premier temps, des enquêtes téléphoniques ont été menées auprès d'une vingtaine de professionnels de la filière, tous segments confondus (cf. figure 4). Ces enquêtes ont permis de valider l'intérêt pour cette thématique et de construire le questionnaire d'étude national diffusé en ligne (notamment via les réseaux sociaux) durant l'été 2021. La cible était à la fois les professionnels de la filière, ainsi que les particuliers hébergeant ou non des équidés. Le questionnaire portait sur plusieurs sujets comme :

- Les **différentes sources d'eau** sur la structure et leurs **différents usages**
- L'**eau d'abreuvement** : les équipements à disposition, la réalisation d'analyses et/ou de traitements de l'eau, les problèmes rencontrés...
- L'**eau de pluie** : les motivations et freins quant à son utilisation, la connaissance des dispositifs et entreprises en lien avec la récupération de ces eaux...



Afin de faciliter la compréhension des graphiques ci-après, voici quelques définitions :

- Eaux souterraines : puits, forages
- Eaux de « surface courante » : rivières, ruisseaux, canaux
- Eaux de « surface fixe » : lacs, mares, étangs

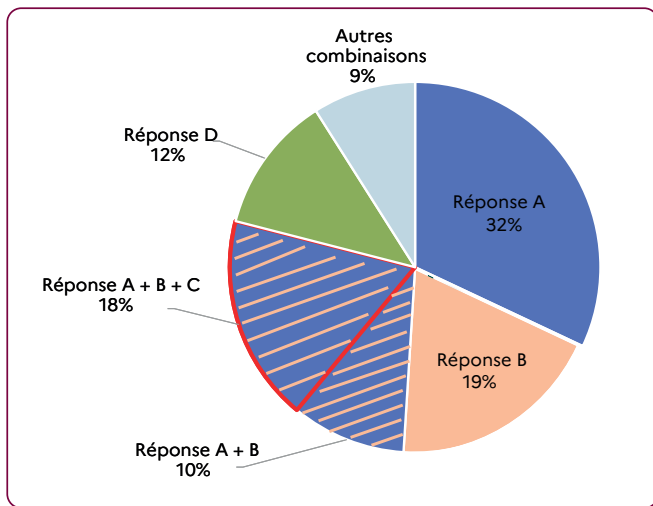


Figure 5 / Exemple de graphique présentant les résultats

Certaines questions permettaient aux répondants de fournir plusieurs réponses. Les enquêtés avaient la possibilité de cocher une ou plusieurs réponse(s). Les graphiques de résultats suivent le schéma suivant (cf. figure 5) : si l'enquêté n'a apporté qu'une seule réponse, alors elle apparaît seule sur le graphique (exemple de la réponse A : 32% des réponses, en monochrome). Dès lors qu'il en a apporté 2, alors c'est la combinaison des deux qui apparaît sur le graphique (exemple de la réponse A + B : 10% des réponses, 2 couleurs). La même logique est appliquée à toutes les combinaisons possibles (bordure d'une couleur différente pour trois réponses → exemple de la réponse A + B + C, 18% des réponses). Dès lors qu'une combinaison apparaît rarement (par exemple moins de 5% des enquêtés ont choisi la combinaison « Réponse B + C + D », avec 3% de réponses), alors elle n'apparaît plus sur le graphique. Elle apparaît sous le nom « Autres combinaisons » et est regroupée avec toutes les autres combinaisons qui n'ont pas été citées assez de fois.

+ C + D », avec 3% de réponses), alors elle n'apparaît plus sur le graphique. Elle apparaît sous le nom « Autres combinaisons » et est regroupée avec toutes les autres combinaisons qui n'ont pas été citées assez de fois.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET DISCUSSION

### PRÉSENTATION DE LA POPULATION D'ÉTUDE

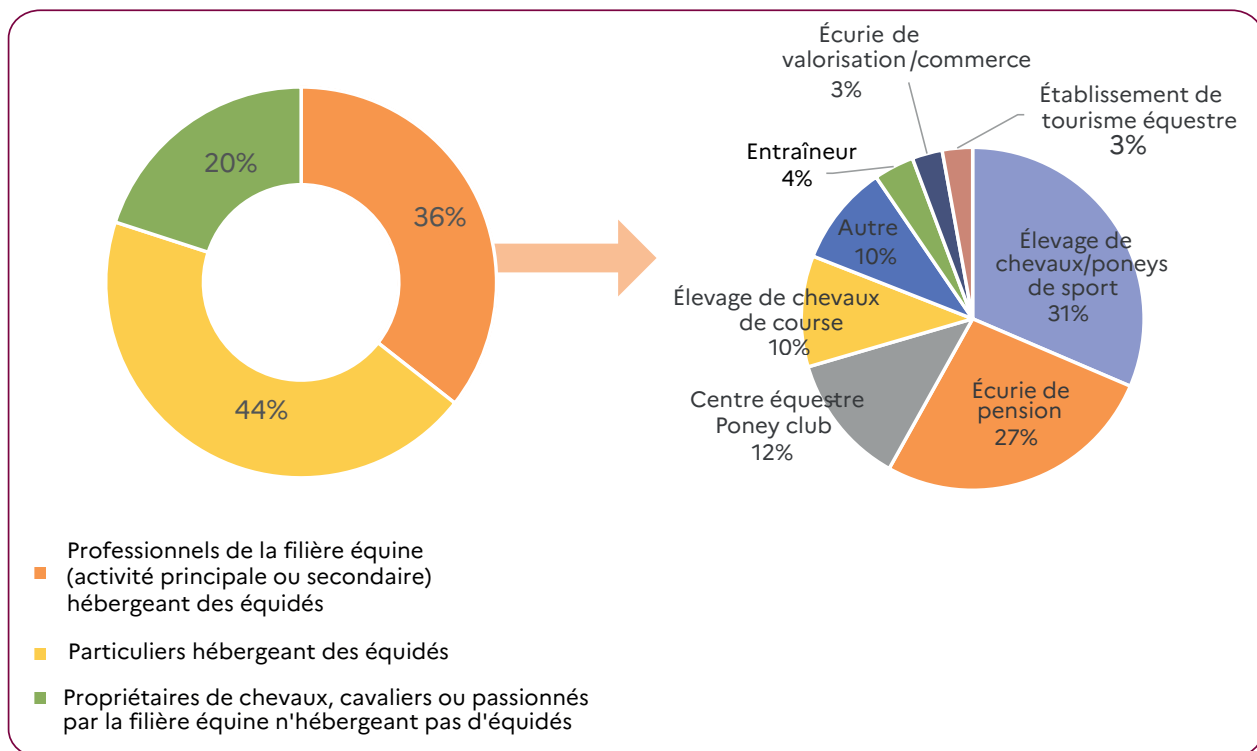


Figure 6 / Caractérisation des répondants selon leur statut

Un total de **295 réponses** a été collecté, dont 105 (36%) émanent de professionnels de la filière, 131 (44%) de particuliers hébergeant des équidés et 59 (20%) de propriétaires de chevaux, cavaliers ou passionnés par la filière équine n'hébergeant pas d'équidés directement chez eux (cf. figure 6). Concernant la **typologie des activités** des répondants ayant un statut professionnel, presque **un tiers** des enquêtés sont des **éleveurs de chevaux ou de poneys de sport** (31%), puis des **gérants de pension** (27%) et enfin, à proportions quasiment égales, des **gérants de centre équestre** (12%) et des **éleveurs de chevaux de course** (10%).

En ce qui concerne le nombre moyen d'équidés hébergés :

- Les particuliers enquêtés possèdent dans 95% des cas moins de 10 équidés, avec 50% en ayant moins de 3.
- 29% des **professionnels** enquêtés ont entre 3 et 10 équidés, **40% entre 10 et 24 équidés**, 21% entre 25 et 49 équidés et les 10% restants plus de 50 équidés sur leur structure.



## QUELLE(S) EAU(X) POUR QUEL(S) USAGES ?

Sur une structure équine, l'eau peut être utilisée pour différents usages. En effet, elle peut être utilisée pour l'**arrosage des aires de travail**, l'**abreuvement** des équidés, le **lavage** des installations et du matériel, la **douche** des équidés ou encore l'**arrosage des espaces verts**. Les réponses montrent une **diversité de sources d'eau exploitées** selon les usages, avec des différences entre particuliers et professionnels. Nous nous focaliserons principalement ici sur deux usages : l'arrosage des surfaces de travail et l'abreuvement des équidés.

### L'arrosage des surfaces de travail

Pour ce qui est des professionnels de la filière, l'arrosage des aires de travail est réalisé dans **38% des cas** avec **un seul type de source d'eau** (cf. figure 7). La situation la plus fréquente au sein de la population étudiée est un **arrosage avec des eaux d'origine souterraine** seules (15%), c'est-à-dire de l'eau provenant de puits ou de forages. L'**eau du réseau** seule est également utilisée dans **10% des cas**, ainsi que l'eau issue de **surface courante** (7%) et l'**eau de pluie** (6%). L'association d'une autre source d'eau est également constatée, notamment en complément de l'eau de pluie (8%) ou d'une eau souterraine (3%).

Il est cependant important de noter que, dans la population d'étude, nombreux sont les enquêtés n'étant pas concernés par cet usage car ils ne possèdent pas de surface de travail ou ne l'arrosent pas. Cette enquête ne permet pas d'aller plus dans le détail. Cette tendance se retrouve d'ailleurs de manière beaucoup plus nette chez les **particuliers**, avec **78% qui ne sont pas concernés par cet usage**.

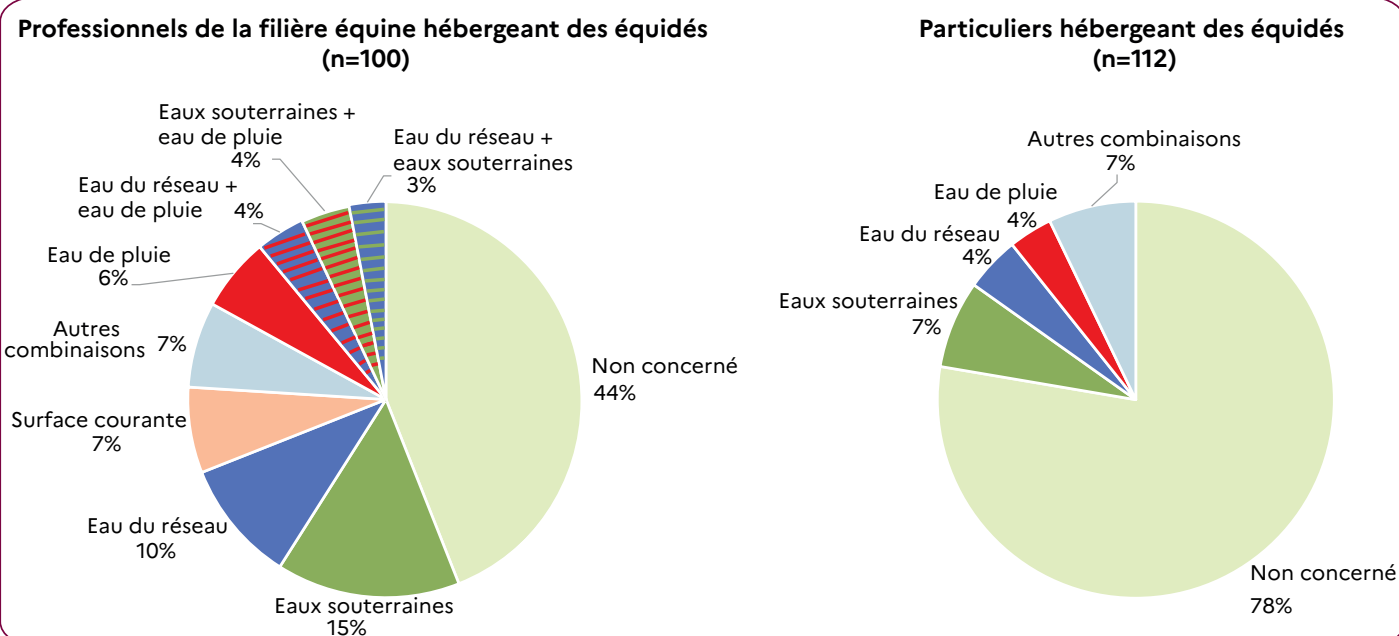
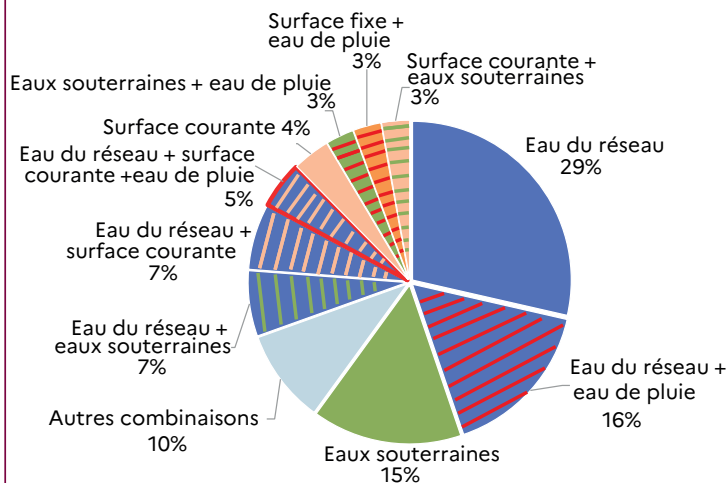


Figure 7 / Pourcentage de répondants selon le statut et les sources d'eau utilisées pour l'arrosage des surfaces de travail (n=212)

### L'abreuvement des équidés

Comme le montre la figure 8, les sources d'eau utilisées pour l'abreuvement des équidés sont variées, que ce soit chez les professionnels ou les particuliers. Dans les deux profils, la source d'eau préférentiellement utilisée est l'**eau du réseau** seule, avec respectivement 29% et 24% des répondants, ou en combinaison avec une ou deux autre(s) source(s). L'**eau de pluie** est notamment une des sources utilisées, **en combinaison avec l'eau du réseau** dans 16% des cas chez les professionnels et 18% chez les particuliers. Chez les **professionnels** enquêtés dans cette étude, **l'eau de pluie n'est jamais utilisée en source unique** à la différence des particuliers (10% des répondants). Une des explications potentielles peut être liée à des effectifs de chevaux plus importants chez les professionnels et à une ressource alternative ne pouvant subvenir à l'entièreté des besoins en eau de la structure. L'**eau souterraine** est également une source d'eau qui est fréquemment utilisée chez les professionnels (15%), mais également chez les particuliers (7%). Contrairement à l'arrosage des aires de travail, les **eaux de « surface fixe » et de « surface courante »** sont des sources utilisées davantage pour l'abreuvement des équidés. Cependant, elles viennent bien après les trois autres sources citées précédemment. En effet, l'accès à ce type de ressources est entièrement dépendant du foncier à disposition.

### Professionnels de la filière équine hébergeant des équidés (n=105)



### Particuliers hébergeant des équidés (n=131)

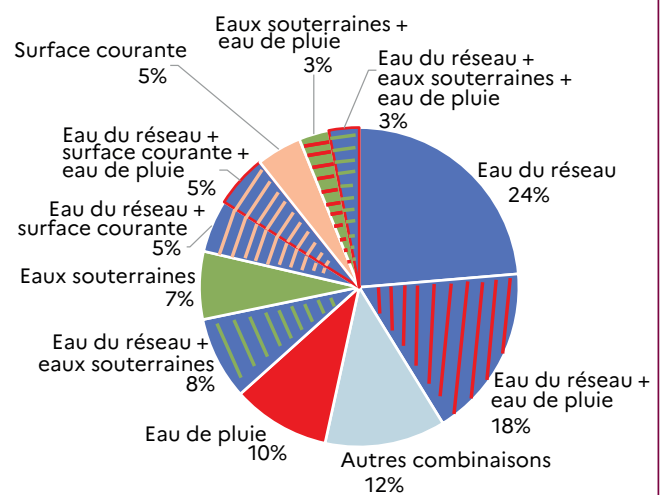


Figure 8 / Pourcentage de répondants selon le statut et les sources d'eau utilisées pour l'abreuvement des équidés (n=236)

## ZOOM SUR L'EAU D'ABREUUREMENT

L'abreuvement représente le **plus gros poste de consommation** d'eau pour 69% des professionnels et 81% des particuliers enquêtés.

Quasiment **70%** des professionnels ou amateurs de cette étude **rencontrent des problèmes** ou sont **soumis à des contraintes** concernant l'eau d'abreuvement sur leur structure. Ces problèmes peuvent être de différents types comme l'accès à l'eau (gel l'hiver, non raccordé au réseau de ville...), la disponibilité de l'eau en quantité (restrictions d'eau, assec des puits...), la qualité de l'eau, le prix de l'eau ou encore le coût d'investissement et d'entretien des installations. Les réponses issues de l'enquête indiquent que les trois problèmes majeurs rencontrés sont : **l'accès à l'eau, son prix et sa disponibilité en quantité.**

D'un **point de vue sanitaire**, peu de répondants ont identifié l'eau d'abreuvement comme source de problèmes de santé sur leurs équidés<sup>[1]</sup> (7% des répondants, professionnels et particuliers confondus). En effet, l'eau peut être un vecteur potentiel de nombreux pathogènes et être à l'origine de troubles si sa qualité physico-chimique ou microbiologique est altérée. Il s'avère que **peu d'analyses d'eau sont réalisées** : 11% chez les particuliers vs 27% chez les professionnels. De même, **la mise en place de traitements de l'eau est très peu effectuée** (respectivement 8% vs 14%).

Aucune norme de « potabilité animale » existe. Seules des recommandations sont émises. Très peu d'études ont été menées chez les équidés dans ce domaine. Les références et seuils concernent souvent toutes les espèces de rente. Des tolérances de qualité sont possibles par rapport à une eau destinée à la consommation humaine. Lorsque que la source de l'eau d'abreuvement diffère de l'eau du réseau, il est recommandé de faire au moins une analyse par an. Une analyse de base coûte autour d'une centaine d'euros.



Figure 9 / Cheval s'abreuvent dans une mare, sans aménagement des berges © A. Rzekęć / IFCE

**En termes d'équipements** présents en structures professionnelles, ont été listés : une combinaison à la fois d'abreuvoirs automatiques et manuels (28%), des abreuvoirs manuels seuls (25%) ou automatiques seuls (25%). L'accès libre à de l'eau de « surface fixe » ou de « surface courante » est toujours accompagnée d'autres équipements. Pour les particuliers, l'équipement majoritaire reste les abreuvoirs manuels (55%), puis les abreuvoirs automatiques seuls (17%) et la combinaison des deux (12%). De plus, lorsque les équidés ont un accès libre à une eau de « surface courante » ou de « surface fixe », **dans 1 cas sur 2 les berges ne sont pas aménagées** (cf. figure 9).

[1] Personnes ayant répondu « Oui » à la question « Avez-vous déjà rencontré des problèmes de santé sur vos équidés dont l'origine était l'eau d'abreuvement ? » (n = 236)

**Rappel sur la réglementation** : À ce jour, la réglementation française n'interdit pas l'abreuvement direct des animaux dans les cours d'eau, hors Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Cependant, dans certains départements, des arrêtés préfectoraux l'interdisent, tout comme dans certains pays depuis 2004, sauf en cas d'aménagement spécifique évitant les risques de pollution directe du cours d'eau par les déjections d'animaux.

### Pourquoi limiter l'abreuvement direct du bétail à un cours d'eau ?

Il existe plusieurs raisons :

- D'une part, le bétail entraîne une dégradation des berges et du lit du cours d'eau. La qualité de l'eau est altérée à la fois par le piétinement et par les déjections des animaux.
- D'autre part, l'eau peut être polluée par des organismes pathogènes ou des substances nocives (exemple : polluants agricoles tels que les pesticides), potentiellement nuisible pour l'animal.

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques ⇒ [La gestion des abords de cours d'eau dans une prairie avec des chevaux](#)

### UTILISER DE L'EAU DE PLUIE SUR VOTRE STRUCTURE POURRAIT-IL VOUS INTÉRESSER ?

Aujourd'hui, presque **6 répondants sur 10 estiment que l'accès à l'eau sur leur structure est de plus en plus contraignant**. Les causes peuvent être multiples : des réglementations de plus en plus strictes, des épisodes de sécheresse plus fréquents, le prix de l'eau qui augmente...

Un des objectifs de cette enquête était de savoir quel était le consentement des acteurs de la filière équine concernant l'utilisation d'une source d'eau alternative sur leur structure, comme l'eau de pluie. L'idée était d'apprécier les freins et les motivations afin d'essayer d'apporter des réponses techniques et/ou de construire des projets pour y répondre le cas échéant.

#### Usage de l'eau de pluie

Dans la population étudiée, **un peu plus d'un répondant sur 2**, professionnel (52%) ou amateur (56%) a renseigné l'**utilisation de l'eau de pluie** sur sa structure tous usages confondus.

Un des usages de l'eau de pluie les plus fréquemment cités au sein de l'échantillon est l'**abreuvement des équidés** (cf. figure 10)<sup>[2]</sup>. En effet, l'eau récupérée est soit utilisée comme unique usage, comme c'est le cas pour 18% des professionnels ayant répondu et 34% des particuliers, soit également en paire avec le lavage du matériel, l'arrosage des espaces verts ou la douche des chevaux. Pour les deux statuts amateurs et professionnels, respectivement 12% et 13% des répondants utilisent l'eau de pluie uniquement pour l'arrosage des espaces verts.

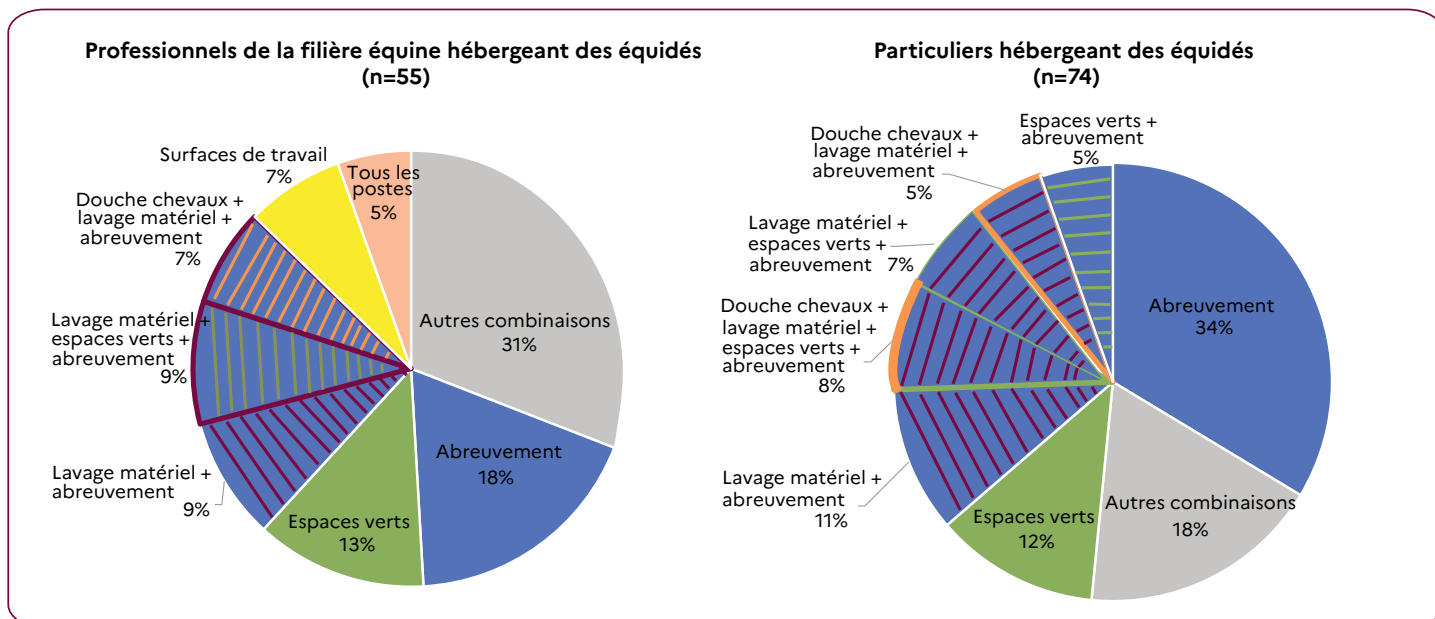


Figure 10 / Pourcentage de répondants selon le statut et les postes d'utilisation de l'eau de pluie (n=129)

[2] Les postes de consommation proposés dans l'enquête ont été l'abreuvement, l'arrosage des espaces verts, le lavage du matériel, l'utilisation pour la douche des chevaux et l'arrosage des surfaces de travail.

Concernant les **répondants qui n'utilisaient pas d'eau de pluie pour l'abreuvement** de leurs équidés, **70% seraient prêt à en donner** pour cet usage, mais **des réticences se font ressentir** (cf. figure 11). En effet, dans les trois statuts enquêtés, ce constat est visible avec **entre 35 et 46%** des répondants ayant répondu « **Oui mais** ». De même, 30% des professionnels, 26% des particuliers hébergeant des équidés et 10% des amateurs n'ayant pas d'équidés chez eux, ont répondu « **Non** ». Ceci laisse ainsi supposer que des craintes se font ressentir quant à l'utilisation de l'eau de pluie comme eau de boisson pour les équidés, notamment pour les personnes hébergeant des équidés.

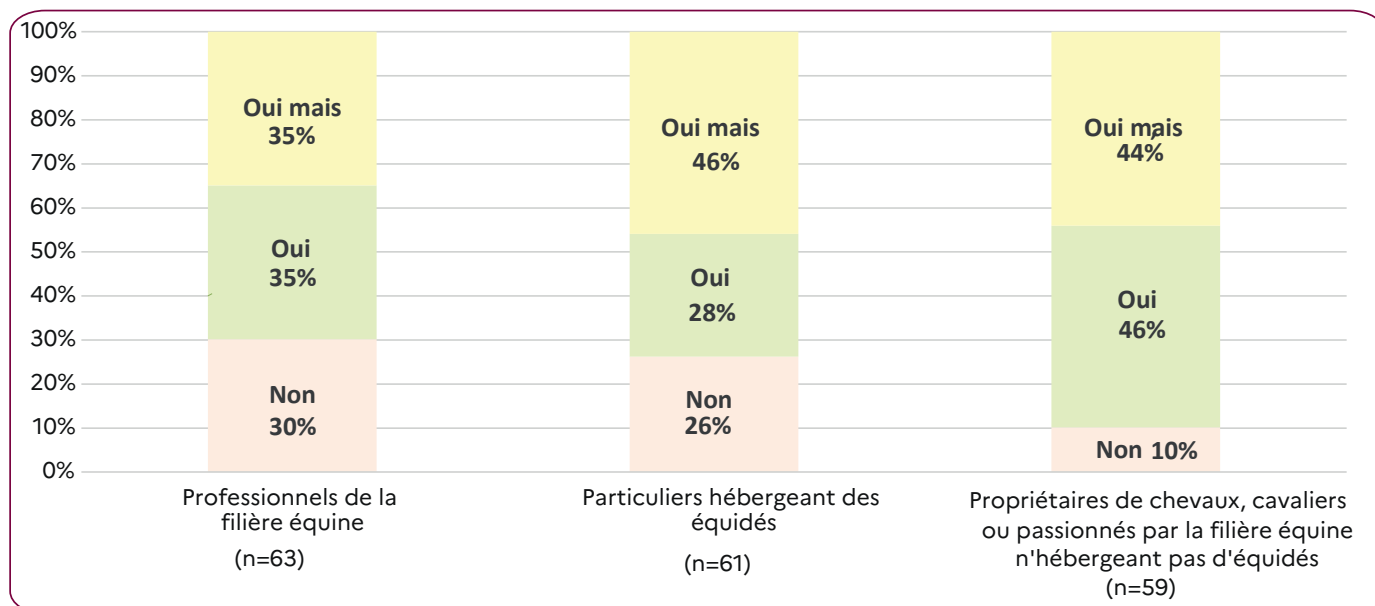


Figure 11 / Pourcentage de répondants prêts à donner de l'eau de pluie récupérée pour l'abreuvement des chevaux (n=183) - Seuls les personnes n'utilisant pas d'eau de pluie pour abreuver leurs chevaux, mais pouvant en utiliser pour d'autres usages, ont eu accès à cette question.

Il est important de noter qu'aucune étude de l'impact à court, moyen et long terme d'un abreuvement strict avec de l'eau de pluie sur la santé des équidés n'a été menée à ce jour.

### Freins et motivations à l'utilisation de l'eau de pluie en tant qu'eau de boisson

Afin de mieux comprendre les besoins et les manques de la filière concernant l'utilisation de l'eau de pluie comme eau de boisson, il a été demandé aux **enquêtés qui n'utilisaient pas cette ressource pour l'abreuvement, mais qui seraient prêt à le faire**, quelles étaient leurs motivations ainsi que leurs craintes. La question a également été posée aux **personnes qui utilisaient déjà cette ressource afin de recueillir également leur avis et de connaître ce qui les avait poussé à franchir le pas**. La synthèse des résultats est présentée dans le tableau 1.

	Ne donnent pas de l'eau de pluie		Donnent déjà de l'eau de pluie	
	Professionnels (n=40)	Particuliers (n=41)	Professionnels (n=28)	Particuliers (n=37)
<b>Motivations principales</b> (les 3 les plus citées)	1. Écologiques (43%) 2. Écologiques & économiques (24%) 3. Économiques (14%)	1. Écologiques (42%) 2. Écologiques & économiques (29%) 3. Économiques (7%)	1. Économiques & écologiques (29%) 2. Économiques (21%) 3. Écologiques (18%)	1. Économiques & écologiques = Écologiques (30%) 2. Économiques (14%)
<b>Craintes</b>	1. Qualité de l'eau (22%) 2. Qualité & Quantité & Impacts potentiels sur la santé (20%) 3. Qualité & Impacts potentiels sur la santé (15%)	1. Qualité de l'eau (24%) 2. Qualité & Quantité & Impacts potentiels sur la santé (20%) 3. Qualité & Quantité & Impacts potentiels sur la santé (19%)	1. Pas de craintes (37%) 2. Qualité de l'eau (18%) 3. Qualité & Impacts potentiels sur la santé (15%)	1. Pas de craintes (30%) 2. Qualité & Impacts potentiels sur la santé (22%) 3. Qualité de l'eau (15%)
	La méconnaissance de l'impact potentiel de l'abreuvement à l'eau de pluie a été relevé dans respectivement 45 et 49% des réponses.		La méconnaissance de l'impact potentiel de l'abreuvement à l'eau de pluie a été relevé dans respectivement 27 et 40% réponses.	

Tableau 1 / Synthèse des pourcentages des répondants selon leur statut, leurs motivations et leurs freins à l'utilisation d'eau de pluie comme eau de boisson



## Panel n'utilisant pas d'eau de pluie

Tant chez les professionnels (43%) que chez les particuliers (42%), la motivation notifiée par la plupart des enquêtés est **écologique** (cf. tableau 1). Économiser et préserver la ressource en eau semble un enjeu majeur. La seconde motivation citée est double, c'est-à-dire à la fois **écologique et économique**. En effet, utiliser cette ressource alternative pourrait être intéressant pour réduire le montant des factures d'eau. Chez les professionnels, 14% ont indiqué une motivation uniquement économique, contre seulement 7% chez les amateurs.

Concernant les craintes exprimées par le panel de répondants n'utilisant pas d'eau de pluie en tant qu'eau de boisson pour les équidés, il ressort en premier lieu, autant chez les professionnels (22%) que chez les particuliers (24%), la **qualité de l'eau** récupérée comme unique inquiétude (cf. figure 12). Via son passage dans l'atmosphère, l'eau de pluie va en effet se charger en contaminants divers selon les surfaces lessivées et le système de stockage en place. Sa qualité va ainsi être plus ou moins dégradée. De même, **1 répondant sur 5**, dans les deux profils, a émis **un ensemble d'appréhensions** à la fois vis-à-vis de :

- La **qualité de l'eau**.
- La **quantité** potentiellement récupérable, qui est variable selon les périodes de l'année et les régions.
- Le **manque de connaissances de l'impact de l'eau de pluie sur la santé** des équidés.

Ce dernier aspect relatif à la **santé des équidés** ressort dans presque **1 réponse sur 2**, quel que soit le statut du répondant.

Il est également important de noter que **certaines réponses n'ont pas émis de craintes** pour cet usage, dans 7% des cas chez les professionnels et 9% chez les amateurs.

## Panel utilisant déjà de l'eau de pluie

Pour les répondants utilisant déjà de l'eau de pluie comme source d'abreuvement pour leurs équidés, chez les professionnels, les motivations à la fois économiques et écologiques ont été citées dans 29% des cas, puis viennent des raisons économiques seules dans 21% des cas et écologiques seules dans 18% des cas (cf. tableau 1). Chez les particuliers, la motivation écologique seule et double avec une motivation économique ont été cochées à hauteur de 30% chacune. Puis vient une motivation purement économique dans 14% des cas. L'aspect économique ressort ainsi davantage dans ce panel d'utilisateurs avérés.

Pour ce qui est des inquiétudes, dans les deux profils, **un tiers des répondants n'avaient pas de craintes** quant à l'utilisation de l'eau de pluie comme eau de boisson. Tout comme dans le panel n'utilisant pas d'eau de pluie, les aspects concernant la qualité de l'eau seule sont cités dans 18% des cas chez les professionnels et 15% des cas chez les amateurs. Cette crainte est là aussi couplée, dans 15% des cas chez les professionnels et 22% chez les amateurs, au manque de connaissances sur l'impact sur la santé des chevaux.

## Traitements et connaissances vis-à-vis des systèmes de récupération des eaux de pluie

**Dans la majorité des cas, les répondants (98% des particuliers et 85% des professionnels) utilisant de l'eau de pluie pour abreuver leurs équidés n'effectuent pas de traitement au préalable de l'eau.** Les professionnels tendent ainsi à le faire davantage que les particuliers. De même, la plupart des répondants (près de 85%), tous profil confondus, **n'ont pas ou vaguement connaissance des entreprises** commercialisant des dispositifs de récupération, stockage ou traitement d'eau de pluie (cf. figure 12).

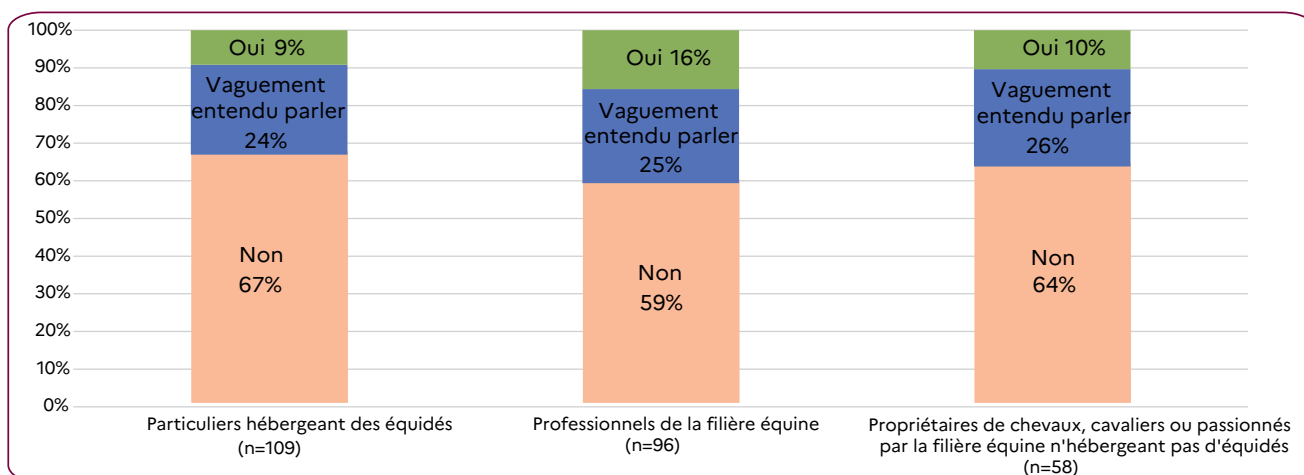


Figure 12 / Pourcentage de répondants ayant connaissance ou non d'entreprises commercialisant des dispositifs de récupération, stockage ou traitement d'eau de pluie (n=263)

Un des freins majeurs à la mise en place de systèmes de récupération d'eau de pluie évoqué à la fois par les professionnels (20%) mais également par les particuliers (23%) est le **coût total de telles infrastructures** (cf. figure 13)<sup>[3]</sup>. De même, vient en double frein, le **manque de conseils et d'informations** (installation du système, aides financières...) sur le sujet soulevé par 24% des professionnels et 20% des amateurs. **L'incompatibilité de la structure**, c'est-à-dire le manque de toitures pour la collecte d'eau de pluie ou encore le manque de place pour l'installation de la cuve est un frein énoncé, mais dans une moindre mesure.

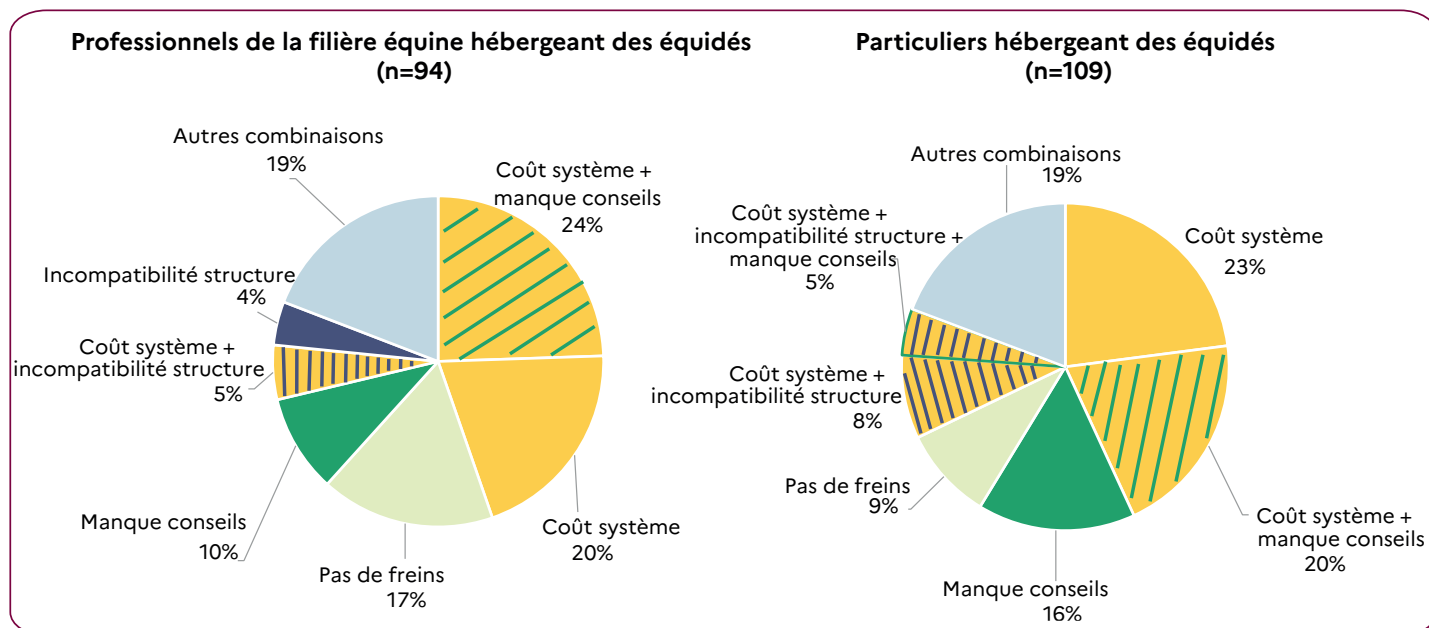


Figure 13 / Pourcentage de répondants selon leur statut et les freins à la mise en place de dispositifs de récupération d'eau de pluie pour l'abreuvement des équidés (n=203)

## CONCLUSION

L'eau est une ressource soumise à **de plus en plus de pressions**, qu'elles soient **d'ordre quantitatif** (avec des réserves qui baissent et des approvisionnements fluctuant au cours de l'année) **ou qualitatif** (avec une contamination d'origine agricole ou non). Il est ainsi indispensable de préserver et d'améliorer sa gestion au sein des structures de la filière.

En effet, d'après cette enquête, presque **6 répondants sur 10** estiment aujourd'hui que **le recours à l'eau sur leur structure est de plus en plus contraignant**. D'autre part, 70% des répondants, professionnels ou amateurs, rencontrent des problèmes ou sont soumis à des contraintes concernant l'eau d'abreuvement dans leurs structures.

L'**abreuvement** reste un des **plus gros postes de consommation** d'eau et une diversité de sources d'eau sont utilisées. L'**eau du réseau** reste une **source privilégiée**, mais les eaux souterraines ainsi que l'eau de pluie sont aussi plébiscitées. Cependant, **peu d'analyses de « potabilité de l'eau »** sont effectuées. Lorsque les équidés ont un accès libre à de l'eau de « surface courante » ou de « surface fixe », presque 1 fois sur 2, les berges ne sont pas aménagées.

Concernant l'**usage de l'eau de pluie comme eau de boisson** pour les équidés, les répondants seraient prêts à en donner dans 70% des cas. Les **motivations** sont principalement **écologiques**. Préserver et utiliser cette ressource de manière plus durable semble être dans les mœurs. Une dimension **économique** vient également peser dans la balance. Cependant, des **craintes** se font clairement ressentir vis-à-vis de cet usage. Le **manque d'études et d'informations quant à l'impact d'un abreuvement strict avec cette source d'eau** sur la santé des équidés est une inquiétude mise en avant, ainsi que les aspects liés à la préservation d'une qualité satisfaisante de cette eau. Une **méconnaissance des entreprises et des différents systèmes** existants pour récupérer l'eau est notable au sein de la filière. Un des principaux freins à la mise en place de telles installations est d'ailleurs le manque de conseils **et d'informations** sur le sujet, au même titre que le **coût de mise en place et d'entretien** de ces dispositifs.

Il est aussi important de noter que cette enquête a été réalisée lors de l'été 2021, année particulièrement pluvieuse en France. Les résultats peuvent ainsi être biaisés, notamment par rapport aux contraintes d'accès à l'eau, qui peuvent devenir plus prégnantes en période de sécheresse, comme l'ont été l'année 2022 et l'hiver 2023.

[3] Les freins proposés dans l'enquête ont été les coûts des infrastructures, l'incompatibilité de la structure, l'incompatibilité de la localisation, le manque de conseils et l'incompatibilité avec la valeur économique des chevaux.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Afin d'apporter des références techniques à la filière, plusieurs projets sont en cours sur la thématique de l'eau. Comme énoncé en introduction, l'eau d'abreuvement est un sujet qui fait l'objet de deux projets régionaux multi-filières :

⇒ **En Bourgogne-Franche-Comté**, avec le [projet ASSECC](#) (Abreuvement, Solutions et reSsources en Élevage face au Changement Climatique), dont les objectifs sont d'évaluer les besoins en eau d'abreuvement actuels et futurs dans un contexte de changement climatique toutes espèces confondues, et de mettre à disposition des agriculteurs différents outils d'autodiagnostic et de conseil. [Un guide](#) est d'ores et déjà disponible.

⇒ **En Auvergne-Rhône-Alpes**, avec le [projet CERCEAU](#) (Construire Et actualiser des Références de Consommation d'EAU en élevage adaptées à la diversité des systèmes de production et des zones climatiques en Auvergne-Rhône-Alpes), dont les objectifs sont de construire des références de consommation en élevage, d'étudier les alternatives de prélèvement et de recyclage des eaux pour réduire les tensions sur le réseau d'eau potable, et enfin d'élaborer un outil de pilotage pour une gestion durable de l'eau à l'échelle de l'exploitation.

De plus, une des spécificités de la filière équine est de disposer d'aires de travail dont les sols nécessitent très souvent d'être arrosés. Le **projet SOLORGA** porté par l'**IFCE**, récemment labellisé par le Conseil Scientifique de la filière équine, a pour ambition de comparer, à la fois sur le plan des performances sportives des chevaux mais aussi environnementales, des sols organiques sans installation d'arrosage à des sols classiques en sable sub-irrigués.

## BIBLIOGRAPHIE

- **CARTEAU et al.** (2010) cité dans GAC A. et FORAY S. (2018). Élevage bovin et environnement - Les chiffres-clés. Institut de l'élevage, 18 pages.
- **Commissariat général au développement durable** (2023<sup>a</sup>). Les prélèvements d'eau douce par usages et par ressources. notre-environnement [en ligne]. Mis à jour le 8 mars 2023. Disponible sur : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/l-utilisation-des-ressources-naturelles-ressources/article/les-prelevements-d-eau-douce-par-usages-et-par-ressources>
- **Commissariat général au développement durable** (2023<sup>b</sup>). Prélève ou consommée : comment compter (sur) l'eau ? notre-environnement [en ligne]. Mis à jour le 29 mars 2023. Disponible sur : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/prelevee-ou-consommee-comment-compter-sur-l-eau>
- **Météo France** (2023). Bilan climatique de l'année 2023. Bilan définitif du 12 janvier 2023, 37 pages.
- **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique** (2018). Changement climatique : causes, effets et enjeux. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique [en ligne]. Mis à jour le 14 septembre 2018. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux>
- **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique** (2022<sup>a</sup>). Impacts du changement climatique : Atmosphère, Températures et Précipitations. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique [en ligne]. Mis à jour le 10 octobre 2023. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-atmosphere-temperatures-et-precipitations>
- **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique** (2022<sup>b</sup>). Impacts du changement climatique : Eau et Biodiversité. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique [en ligne]. Mis à jour le 30 septembre 2022. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-eau-et-biodiversite#e2>